

Erin Fairweather
Université de Victoria

La mise en recueil ... des recueils : *Le moraliste de la jeunesse* de M. Girot

Résumé

En 1801, Etienne Ambroise Girot composa le recueil intitulé « Le Moraliste de la jeunesse ». Ce texte contient de bons mots tirés d'autres recueils et d'autres sources pour faire former le goût chez les enfants et pour les porter à la vertu. Or, un recueil ne se définit pas comme un mélange de « pièces », mais comme un type de modification du statut des textes. La mise en recueil des textes n'en efface pas leurs qualités, elle illumine un aspect qui les relie pour exprimer une notion commune. Cet article vise à faire allusion aux effets de mise en recueil (à savoir les réseaux thématiques et les noyaux conceptuels de l'œuvre). Comment ces éléments créent-ils une unité du texte littéraire, ou un ensemble signifiant de textes, lorsque nous explorons quelques exemples de bons mots en comparaison à leur contexte d'origine ? Nous concluons en touchant sur l'importance de cette œuvre en son contexte historique.

Introduction

Certains disent qu'étudier les recueils, c'est faire l'étude d'une « architecture secrète » (Audet et al., 1998 : 90). Il faut considérer la composition, le message, le contexte, les réseaux thématiques et les noyaux conceptuels d'une œuvre qui fait réunir de nombreux textes en illuminant un aspect commun. Dans cet article, quelques principes inspirés de cette problématique seront appliqués au *Moraliste de la jeunesse*, un ensemble de pensées, maximes et bons mots, mis en recueil par Etienne Ambroise Girot et publié en 1801¹.

D'abord, l'auteur – le *recueilleur* – sera présenté. Ensuite, la poétique du recueil sera définie, en tant que pacte de lecture du *Moraliste* et expression des ambitions de Girot. Ensuite, quelques effets de mise en recueil seront examinés par rapport aux sources d'origine : l'effet d'un changement de l'intention morale et du format du texte dans les emprunts à La Rochefoucauld et Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, la tentative d'atteindre une ambigüité religieuse en tirant des maximes des textes de Bernard-Joseph Saurin, de Jacques-Bénigne Bossuet et de François de Salignac de La Mothe Fénelon ; enfin, l'on analysera un contresens, ou à tout le moins, une modification du propos philosophique dans la référence à Jean-Jacques Rousseau. Pour conclure, le contexte historique de ce recueil sera brièvement abordé : la Révolution, le romantisme, les attitudes changeantes envers les enfants. On verra ainsi la manière dont Girot a tiré diverses maximes de divers écrivains, qui poursuivaient diverses ambitions, pour créer un recueil unifié : s'y trouve alors un assortiment de méthodes et discours moraux assez contradictoires avec leur contexte d'origine, mais qui, réunis sous un nouveau titre, créent une nouvelle lecture dotée d'un nouveau but.

L'auteur

Né à Montivilliers le 20 décembre 1753, Étienne Ambroise Girot étudia à Rouen et fut installé comme curé de la paroisse Saint-Germain de 1790 à 1791 (Dumont 1886 : 187-190 ; Le Clere 1832 : 39, 104) – et non pas sans difficultés. Il réoccupa le poste de vicaire à Saint-Sauveur (Dumont 1886 : 188) après que sa paroisse fut supprimée et ensuite il se rétracta et il fut obligé de quitter Montivilliers en 1792 (Dumont 1886 : 188 ; Le Clere 1832 : 104) pour vivre en Angleterre pour une durée d'environ trente ans. Il y a mention d'un exil ou d'une déportation comme effet des « désastres de la Révolution » (Le Clere 1832 : 104). À ce point, beaucoup de curés adhèrent à la constitution civile du clergé par intérêt ainsi que par crainte de se trouver sans emploi et sans ressources à une époque si troublée (Abbet 1835 : 8). Néanmoins, il revint en France vers 1822 où il mourut d'une maladie fulgurante à l'âge de 78 ans le 26 avril 1832 (Le Clere 1832 : 104). Il était connu d'avoir servi de précepteur pour des familles riches à Londres, d'avoir aidé les malheureux et les pauvres et pour la composition de deux recueils : *Le Moraliste de la jeunesse*, écrit en 1801 et *La Morale des anciens*, paru en 1807 (1832 : 39, 104).

Un recueil

Qu'est-ce qu'un recueil ? Selon le Grand Robert, un recueil est un « ouvrage ou volume réunissant des écrits, des documents » (« Recueil », Le Grand Robert de la langue française. <http://gr.bvdep.com/version-1/gr.asp>). Pourtant, ce n'est pas seulement un support éditorial (Thérenty 2007 : 34), ce n'est pas non plus un mélange de « morceaux » (Langlet 1998 : 34), mais il s'agit d'un type de modification du statut des textes (1998 : 28). La mise en recueil des textes n'en efface pas leurs qualités, elle illumine ou élabore un

certain aspect qui les relie pour exprimer une notion commune. Le/la *recueilleur/euse* produit donc des effets de sens par ce montage (Thérenty 2007 : 30).

La poétique du recueil cherche ce qui en fait un objet littéraire (Langlet 1998 : 23), « un discours qui appelle la réflexivité sur son dire, sa composition et ses procédés autant que sur son message » (1998:34). En fait, Girot explique tout cela dans sa préface, en dévoilant son but de « rassembler tant de richesses éparses, les classer sous différents titrés, les réunir comme dans un seul cadre, en faire, en quelque sorte, un code moral » (Girot 1801 : iv).

Le pacte du Moraliste de la jeunesse

Le Moraliste de la jeunesse contient de bons mots tirés d'autres recueils et d'autres sources pour former le goût chez les enfants et pour les porter à la vertu. En examinant la préface de cette œuvre, il est possible de déterminer les ambitions de l'auteur et le genre littéraire auquel il s'essaie. Cet aspect du texte fait partie – avec le paratexte – d'un pacte de lecture.

Il s'agit d'« une sorte de contrat [...] indiquant dans quel sens général doit être comprise la forme de l'œuvre » (Milly 2008 : 43), expliquant le sens global d'un texte (Plassard 2007 : 32). Les réseaux thématiques du *Moraliste de la jeunesse* sont exposés par l'organisation de bons mots en chapitres (voir la table des matières : **figure 1**), par l'isolement des maximes par des espaces – donc par la lecture en série avec des pauses – et en outre explicitement par Girot. Dans la première phrase de la préface, l'auteur déclare que pour trouver le

TABLE DES MATIÈRES :

Dieu.	Pag.1
Ame.	26
Religion, Piété, Foi, Livres saints.	46
Impies, Incrédules.	66
Hommes.	87
Jeunesse, Education.	117
Vie.	137
Cœur.	157
Amitié.	176
Bonté, Douceur.	202
Conscience.	216
Bonheur.	235
Vertu.	260
Bienfaisance, Générosité.	282
Droiture, Probité.	301
Courage, Force.	317
Prudence, Sagesse.	331
Sobriété, Modération.	351

Figure 1 : Table des matières

bonheur il faut avoir une morale parfaite, comprenant un bon cœur et un esprit juste et droit (Girot 1801 : i).

Le pacte de lecture – sur lequel les écrivains souvent fondent leur théorie et leur méthode (Mailhot 2004/2005 : 95) - a pour fonction la construction d'un cadre (Milly 2008 : 157). En créant ce pacte, un écrivain peut décrire d'une façon implicite ou explicite, un certain « code de conduite lectorale » (Plassard 2007 : 34). Il vise à indiquer la lecture « correcte » qui sera conforme à son intention (2007 : 34). Selon Freddie Plassard, « Il [impose] un protocole de lecture soit en ralliant le lecteur à une manière de lire qui lui est indiquée, soit en faisant agir sur lui une mécanique littéraire qui le place là où l'auteur veut le placer » (2007 : 34). Bref, le pacte de lecture ouvre un champ d'action et de possibilités, ainsi favorisant l'anticipation, tout en limitant la marge de manœuvre (2007 : 32). Girot suggère directement la manière de lire en ces termes :

...je pense qu'il sera très utile de faire apprendre chaque jour aux jeunes personnes deux ou trois pensées, et même de les leur faire écrire ; s'il se rencontre quelque obscurité, les parents et les instituteurs seront en état d'expliquer la difficulté, de développer le sens de la maxime et d'en faire ressortir la justesse et la beauté : ce sera comme le texte d'un discours de morale et l'introduction à une conversation qui aura le double avantage de former le goût et de porter à la vertu. (Girot 1801 : vii-viii)

La Rochefoucauld pour les jeunes

Le but de créer une unité du livre est achevé par le repérage de bons mots depuis plusieurs sources et contextes différents, et qui semblent parfois un peu contraires à l'objectif. Le choix de tirer des maximes du duc de La Rochefoucauld pour un livre visant des jeunes montre bien ce processus de mise en recueil. Girot a jugé que les pensées du duc « n'ont pas toutes un mérite égal, et qu'elles ne peuvent pas être indistinctement recommandées à la jeunesse, comme des modèles » (Girot 1801 : ii-iii). Quel que soit le jugement porté sur les maximes mentionnées, ce qui est important, c'est que le *recueilleur*

croit que le contexte de ces bons mots n'est pas toujours approprié. En fait, il doit rassurer le lecteur qu'« un de nos plus célèbres écrivains, qui ne prodiguait pas toujours la louange », convenir que le recueil *Les Maximes* du duc a épuré le goût des Français (1801 : ii) et qu'alors il mérite sa place dans l'œuvre. En un bel exemple de la modification du statut des textes par la mise en recueil, Girot préfère certains aspects de la pensée du duc de La

Distribution des maximes tirées de l'œuvre de La Rochefoucauld

<i>Page(s)</i>	<i>Quantité</i>	<i>Catégorie</i>
334-335	(3)	Prudence, Sagesse
285-287	(7)	Bienfaisance, Générosité.
319-320	(3)	Courage, Force
262-263	(3)	Vertu
89-92	(11)	Hommes
302-303	(3)	Droiture, Probité
120-121	(2)	Jeunesse, Education
235-236	(6)	Bonheur
139-140	(4)	Vie
162-163	(4)	Cœur

Figure 2

Rochefoucauld² par rapport aux autres et les a insérés dans ce livre. En lisant les maximes choisies par Girot (voir la **figure 2**), on remarque que l'auteur a évité les opinions de La Rochefoucauld qui traitent la mort, la folie, la trahison, la vie en société, la valeur militaire, et l'honnêteté des femmes. En outre, malgré l'insertion de trois maximes³ concernant la vertu, Girot ne met pas autant d'emphase sur « la fausseté de tant de vertus apparentes » que le duc.

Cependant, Girot en tire certaines moralités telles que la notion de l'ingratitude et « la notion de l'honnête homme et [...] la morale positive qu'en retire La Rochefoucauld » (Campion 1998 : 20) entre autres. On trouve ces pensées évoquées dans les modèles suivants :

[Hommes]

12.

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats ; mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme. *Id.* (Girot 1801 : 90)

[Bienfaisance, Générosité]

13.

Tel homme est ingrat, qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui a fait du bien. *Id.* (1801 : 286)

17.

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien. *Id.* (1801 : 287)

[Droiture, Probité]

5.

C'est être véritablement honnête homme, que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens. *La Rochefoucauld.* (1801 : 302)

6.

Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien. *Id.* (1801 : 303)

7.

Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes. Les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent. *Id.* (1801 : 303)

Enfin, Girot ne tente pas toujours à cacher le pessimisme de La Rochefoucauld, un trait qui est surtout présent dans les exemples qui suivent :

[Vie]

8.

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage. *Id.* (Girot 1801 : 139)

[Bienfaisance, Générosité]

14.

Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons. *Id.*

15.

La reconnaissance dans la plupart des hommes n'est qu'une forte et secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits. *Id.* (1801 : 286)
(NB cette citation montre aussi la notion d'ingratitude.)

Pour conclure cette partie, on peut faire référence à une théorie proposée par Irène Langlet,

la publication ne consiste pas seulement à collecter et réimprimer des pages dispersées ; en leur apposant un titre général, en faisant un livre, l'auteur et l'éditeur inscrivent ces pages dans un nouveau projet, qui n'est pas d'archivage mais de relance, de réorientation : nouvelle lecture, nouvel horizon d'attente. (1998 : 28-29)

Donc, l'inclusion de certaines maximes du duc de La Rochefoucauld n'est pas de l'ordre de la simple addition ; Girot a choisi consciencieusement les citations présentes dans son recueil.

Commencer avec la fin – le contexte de Bernardin de Saint-Pierre

La lecture en contexte de ces bons mots peut donner un autre sens aux maximes. Le *recueilleur* se fait alors auteur, produisant des effets de sens par cette collection.

Examinons-nous la dernière maxime de ce volume : « Moins on tient de place, plus on est à couvert ; une feuille suffit au nid de l'oiseau-mouche » (Girot 1801 : 363). Cet énoncé est tiré d'un conte de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, écrivain d'un esprit aventurier et voyageur (Galliano 1970 : 235) qui fait l'éloge de la nature (Bertaut 1954 : 135). *La Chaumière indienne*, paru en 1790, était perçue comme une attaque contre la science et contre « les maux dont l'humanité est affligée aux Indes » (Maury 1971 : 579 ; Saint-Pierre 1824 : 28). Bernardin de Saint-Pierre explique son choix de forme (le conte) en disant que « c'est avec des contes qu'on rend partout les hommes attentifs à la vérité » (1824 : 28). En sélectionnant cette phrase comme maxime dans son œuvre, Girot a changé le format – d'une phrase dans un récit d'une cinquantaine de pages à une maxime courte et isolée – ainsi que le sens. La morale expliquée à la fin de *La Chaumière indienne* est qu'« il faut chercher la vérité avec un cœur simple : on ne la trouve que dans la nature ; on ne doit la dire qu'aux gens de bien. À quoi il ajoutait : on n'est heureux qu'avec une bonne femme » (Saint-Pierre 2007 : 45). Bernardin de Saint-Pierre écrit dans son avant-propos qu'il avait voulu « y joindre un tableau des mœurs de ceux qui sont dans l'Inde » (1824 : 24) et les compenser « les maux qu'y ont apportés les guerres et le commerce des Européens » (1824 : 28). Il fait même mention des moralistes qui, selon lui, « ont presque toujours

confondu l'ignorance avec l'erreur, [...] l'ouvrage de l'homme » (1824 : 33). En comparaison, cet énoncé a été classé dans le chapitre « Sobriété, Modération » à cause de sa représentation favorable de la simplicité, ce qui est plus explicite en lisant la phrase seule que dans son contexte d'origine.

Ambiguïté religieuse

Dans la préface, Girot déclare que pour être un honnête homme, on doit « respecter les opinions politiques et religieuses » (1801 : v). Il essaye d'écarter « tout ce qui pouvait avoir rapport au dogme » (1801 : v) ; il vise également une réconciliation consensuelle des conflits idéologiques et politiques, indiquant son espérance que les Catholiques et les Protestants pourraient tous lire ce recueil (1801 : vi). Comme preuve est citée l'inclusion de bons mots de Jacques-Bénigne Bossuet – un Catholique – et de Bernard-Joseph Saurin – un Protestant. Pourtant, on ne saurait jamais être totalement objectif. Les chapitres liés directement à la religion – Dieu ; Ame ; Religion, Piété, Foi, Livres saints ; Impies, Incrédules – contiennent juste quatre maximes de Bossuet, mais douze de Saurin. Dans le livre entier, il y a seize énoncés tirés de Bossuet et vingt-neuf de Saurin. Ceci peut être le résultat ou d'une considération du public auquel il s'adresse, ou d'un penchant – reconnu ou non –, ou d'une surcompensation. Néanmoins, l'effet de pluralité crée celui du consensus et contribue à l'unité du texte. De bons mots, tirés des sources assez différents et contradictoires en contexte historique, sont reliés et présentés ensemble pour créer un code moral et pour se répondre en un nouveau texte.

Ce recueil réunit ainsi – sinon dans le monde réel, du moins dans le monde textuel – deux anciens amis devenus ennemis. Dans le *Moraliste*, on trouve les maximes mentionnées de Bossuet ainsi que 41 de Fénelon – un philosophe chrétien mystique –

parfois dans le même chapitre. François de Salignac de La Mothe Fénelon a été l'ami et le disciple de Bossuet pendant des années (LeMaitre 1910). Pourtant, d'après Agnès de la Gorce,

une querelle religieuse est ouverte : [...] le quiétisme est déviation du mysticisme. Il importe de distinguer le vrai du faux mystique : Bossuet et Fénelon s'accorderont à dessiner ensemble la délicate frontière, jusqu'au jour où, brouillés, ils présenteront chacun leur propre explication. (De La Gorce 1958 : 153)

Après avoir été nommé archevêque de Cambrai en 1695 (LeMaitre 1910 : 218, 221 ; « Académie Française » <http://www.academie-francaise.fr/>), Fénelon publia le livre *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure* (LeMaitre 1910 : 221), un traité du pur amour (Rébelliau 1900 : 172), qui contredit l'*Instruction sur les Etats d'Oraison* écrit par Bossuet au même sujet (De La Gorce 1958 : 58, 182), un texte que Fénelon avait refusé d'approuver (1958 : 181). Bref, ils se fâchent entre eux, Fénelon apporte son livre au pape, Bossuet fait circuler que Fénelon avait mis « la religion et la vérité en péril » (De La Gorce 1958 : 190) et le roi Louis XIV exile Fénelon dans son diocèse (1958 : 194) car Bossuet – qui combattit le protestantisme, le jansénisme et le quiétisme – accusa Fénelon, qui fut condamné en 1699 (« Académie Française », <http://www.academie-francaise.fr/> ; De La Gorce 1958 : 205 ; Gazier 1904 : 147 ; LeMaitre 1910 : 224). C'est donc ici un exemple de l'ambiguïté religieuse pratiquée par Girot en composant son recueil. Le lecteur peut lire les bons mots de ces hommes en série, sans percevoir ni de contradiction, ni d'opposition, ni de discontinuité. Par exemple, dans le chapitre « 1. Dieu », on trouve parmi plusieurs sentences ces deux maximes:

1. L'ordre est une espèce de vie dans l'univers. Cette vie est répandue sur toutes ses parties ; et leur correspondance mutuelle entre elles, et dans tout leur tout, est comme l'âme de tout le monde matériel, qui porte l'empreinte de la vie et de la sagesse de Dieu. – Bossuet (Girot 1801 : 1)

2. Je ne puis ouvrir les yeux sans admirer l'art qui éclate dans toute la nature le moindre coup d'œil suffit pour apercevoir la main qui fait tout. –Fénelon (1801 : 4)

La première est tirée du texte *Élévations sur les mystères*, écrit par Bossuet pour des femmes qui vivaient cloîtrées (Charles Henry 1874 : 158), alors que la deuxième a été incluse par Fénelon dans *Démonstration de l'existence de Dieu : Tirée du spectacle de la nature et de la connaissance de l'homme* (Fénelon 1810 : 7). Girot évite la controverse du quiétisme, utilisant de bons mots assez neutres pour former son code moral et pour garder l'uniformité de son recueil.

L'intention de Rousseau

De bons mots tirés des œuvres de Rousseau sont inclus dans tous les chapitres du recueil sauf trois. Après l'abbé Trublet, Rousseau fournit de fait le plus grand nombre de maximes dans le livre. La maxime suivante est tirée d'*Esprit, maximes, et principes de M.*

Jean-Jacques Rousseau, de Genève:

Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais : tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. –Rousseau (Girot 1801 : 26)

Ce bon mot a été choisi par Girot pour débiter le chapitre intitulé « Âme ». Pour le lecteur du *moraliste de la jeunesse*, cette maxime contribue à la totalité signifiante du recueil et à la construction du code moral, en semblant être très bien placée. Cependant, en examinant le contexte de la source, on voit que – comme la plupart des autres bons mots dans le recueil – ce n'était pas destiné aux enfants. En fait, Rousseau croyait qu'un élève devrait rester presque ignorant de ce que c'est une âme jusqu'à ce qu'il eût atteint au moins 18 ans (Moreau 1973 : 31 ; Rousseau 1872 : 285), « car, s'il l'apprend plus tôt qu'il ne faut, il

court risque de ne le savoir jamais » (Rousseau 1872 : 285). Et le voici entrain de commencer le chapitre sur l'âme dans un texte pour moraliser les enfants !

L'indifférence supposée de Rousseau envers les diverses formes de religion semblerait être en adéquation avec le but déclaré par Girot – l'ambiguïté religieuse – et serait donc une bonne addition au recueil. Pourtant, les autres opinions de Rousseau sont en contradiction avec la notion même d'un moraliste pour la jeunesse. Par exemple, il a écrit son refus d'une pédagogie magistrale : « Ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon verbale ; il n'en doit recevoir que de l'expérience. [...] Dépourvu de toute moralité dans ses actions il ne peut rien faire qui soit moralement mal » (Rousseau 1872 : 74).

Rousseau croyait que le type d'éducation qu'encourage *le Moraliste de la jeunesse* « doit être donc purement négative. Elle consiste, non point à enseigner la vertu ni la vérité, mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur » (Rousseau 1872 : 76). Cette citation vient d'*Émile ; ou de l'Éducation* (Galliano, 1970 : 27), un texte dont Girot a tiré plusieurs bons mots pour ce recueil (Girot 1801 : 214 ; Rousseau 1762 : 531-532).

Dans ce traité, Rousseau exprime l'opinion qu'il faut laisser les enfants se développer sans ce type d'éducation magistrale, afin qu'ils deviennent des sages et donc on doit « sacrifie[r] dans le premier âge un temps que vous gagnerez avec usure dans un âge plus avancé » (Rousseau 1882 : 45). En cette façon, Girot semblerait être d'accord. Il avertit dans sa préface que son texte est destiné à la jeunesse « qui est au milieu de son éducation ou qui n'a qu'un pas à faire pour paraître sur le théâtre du monde » (1801 : vii). Bien que Girot croie que l'éducation perfectionne l'esprit (1801 : i), ce recueil ne vise pas les petits. L'auteur suggère que l'enfant devrait être déjà au milieu de son éducation et il se rend compte que ces enfants « parviendrai[en]t aux emplois et jouerai[en]t un rôle dans la

société » (1801 : vi), ce qui implique le rôle de cette œuvre en leur formation et en leur assimilation dans la société.

Or rien de ceci ne serait accepté chez Rousseau. Selon lui, ainsi que « l'homme naît bon, la société le déprave » (Galliano 1970 : 235). Il voulait que « l'élève passe à l'autonomie rationnelle sans être guidé provisoirement par l'opinion droite, par une autorité éclairée » (Moreau 1973 : 30) et qu'il résiste « à la perversion du milieu social » (1973 : 30). En outre, l'éducation doit se réclamer « seulement de la nature et de la raison ; elle n'a point recours à l'autorité, à la pression d'une opinion privilégiée » (1973 : 30). Selon Rousseau, il fallait reformer l'éducation de son époque, parce qu'elle, en conjonction avec la société, fait corrompre. À cause de cette dénonciation des pouvoirs et de la société et en raison de son indifférence envers le choix de religion, Rousseau fut dénoncé et ses livres furent brûlés (Galliano 1970 : 235).

L'exemple du contexte des maximes tirées des œuvres de Rousseau montre comment « le recueil va vers une réfictionnalisation et vers une rescénarisation complète de l'ensemble, un déplacement du sens [...] symbolique » (Thérenty 2007 : 37).

Le contexte historique au début du XIX^e siècle – l'apparition du mot d'enfant

Ce n'est qu'au 19^e siècle que les courants de pensée des Lumières se détournent du rationalisme pour « remettre en valeur l'émotion et l'instinct » (Bethlenfalvay 1979 : 139) et que le personnage de l'enfant entre dans la littérature française ; d'abord dans la poésie et ensuite dans le roman (1979 : 17). Il est souvent présenté comme « exemple de la perfection rêvée de l'être et comme symbole de la nouvelle naissance espérée » (1979 : 140). L'enfance est alors perçue comme un état de grâce, perdue à jamais en vieillissant. Le personnage de l'enfant domine à partir de l'époque romantique. Comme sujet de plusieurs

recueils de bons mots, l'enfant est présenté comme témoin « de l'origine divine et transcendante de l'homme » (1979 : 140). Quelques écrivains exemplaires sont Champfleury (ou bien Jules François Félix Husson), Émile Zola et Victor Hugo.

Le Moraliste de la jeunesse a paru en 1801, après la mort de Rousseau, l'homme qui dénonça l'éducation et qui parla souvent des mérites des enfants. Bien que l'époque du Romantisme ne soit pas définie avant 1820, ses idées étaient bien présentes en Grande-Bretagne au cours du 18^e siècle. Girot – qui avait dû quitter la France pendant la Révolution – était allé vivre en Angleterre en 1792, rentrant en France vers 1822. Ce recueil a été composé dans un temps de transition. Bien que Girot fût entouré de parutions relevant de la littérature romantique anglaise, il se concentre sur l'éducation intensive des enfants et le raisonnement des Lumières. Ce recueil est un texte transitif ; un mélange des pensées changeantes et présentes à l'époque. Dès la première page, Girot déclare qu'on est né avec un bon cœur, mais qu'il faut l'éducation pour former un bon esprit. Cette idée entremêle des notions romantiques avec des méthodes d'instruction communes avant la Révolution.

Girot a choisi certaines idées des autres écrivains, touchant sur de nombreux contextes. En empruntant des notions, en les isolant, il les a rendues les siennes. Il a présenté un livre qui semble totalement unifié avec un but et un courant de pensée particuliers, un ensemble de maximes tirées de diverses sources qui, dans leur contexte d'origine, ne sembleraient pas toujours avoir les mêmes ambitions. Dans les mots de Marie-Éve Thérénty : « L'unité du livre vient à la fois du contrat de lecture implicite au genre et également des effets de récurrences thématiques, structurelles et symboliques mis en évidence » (Thérénty 2007 : 34). La mise en page de ce recueil reflète l'adaptation à un

public ; Girot et ses choix de bons mots construisent ainsi l'image représentative, constituant son ambition tant morale que littéraire.

NOTES :

1. Trouver une version électronique du *Moraliste de la jeunesse* à :
<http://books.google.ca/books?id=aMQGAAAACAAJ&printsec=frontcover&dq=moraliste+de+la+jeunesse+girot&cd=1#v=onepage&q&f=false>
2. Pour en savoir plus, voir : CAMPION, Pierre (1998) *Lectures de La Rochefoucauld*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
3. Sur la vertu :

9.

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices ; mais on méprise ceux qui n'ont aucune vertu. *La Rochefoucauld*.

10.

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que pour supporter la mauvaise. *Id.*

11.

Quelque méchants que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu ; et, lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes. *Id.*

(Girot 1801:262-263)

BIBLIOGRAPHIE :

- ABBET, Alexis, (1835). *Les prêtres français émigrés à St-Maurice en Valais pendant la grande révolution*, Paris : Œuvre de Saint-Paul, 1835.
- « Académie Française » < <http://www.academie-francaise.fr/> > Accédé le 26 janvier 2010.
- ARIÈS, Philippe, (1973). *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, FR : Éditions de seuil, 1973.
- AUDET, René, Cunningham, Mélanie, & Dumont, François, (1998). « La problématique du recueil : repères bibliographiques », *Études littéraires*, 30(2), 85-98.
- AUDET, René, (2005). Présentation, *Études littéraires*, 37(1), 7-11.
- BERTAUT, Jules, (1954). *La Vie littéraire en France au XVIIIe siècle*. Paris, FR : Éditions Jules Tallandier.
- BETHLENFALVAY, Marina, (1979). *Les visages de l'enfant dans la littérature française du XIXe siècle : Esquisse d'une typologie*. Genève : Librairie Droz S.A.
- CAMPION, Pierre (1998) *Lectures de La Rochefoucauld*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- CHARLES HENRY, Auguste, (1874). *Histoire de l'éloquence : avec des jugements critiques sur les plus célèbres orateurs, et des extraits nombreux*. Paris, FR : Librairie Adrien le Clere.
- DE LA GORCE, Agnès, (1958). *Le Vrai Visage de Fénelon*. Paris, FR : Librairie Hachette.
- DUMONT, Ernest & Alphonse Martin, (1886). *Histoire de la ville de Montivilliers, Volume 2*, Fécamp : L. Durand et fils.
- FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, (1810). « Démonstration de l'existence de Dieu : Tirée du spectacle de la nature et de la connaissance de l'homme », *Œuvres complètes de François de Salignac de la Mothe Fénelon*. Jean-François de La Harpe, Yves Mathurin & Marie Tréaudet de Querbeuf, éds. Paris, FR : Briand.
- GALLIANO, Paul, Philippe, Robert & Sussel, Philippe, (1970). *La France des lumières : 1715/1789*. Paris, FR : Culture, Art, Loisirs.
- GAZIER, A., (1904). *Mélanges de littérature et d'histoire*. Paris, FR : Librairie Armand Colin.
- GIROT, Etienne Ambroise, (1801). *Le moraliste de la jeunesse; pensées, maximes les plus*

propres à former le cœur et l'esprit, tirées des meilleurs écrivains français, avec des notices. Paris, FR : L'Imprimerie de Didot Jeune.

<<http://books.google.ca/books?id=aMQGAAAcAAJ&printsec=frontcover&dq=moraliste+de+la+jeunesse+girot&cd=1#v=onepage&q&f=false>>

- LANGLET, Irène, (1998). « Le recueil comme condition, ou déclaration, de littéralité : Paul Valéry et Robert Musil », *Études littéraires*, 30(2), 23-35.
- LE CLERE, Adrien, (1832). « Nouvelles ecclésiastiques », *L'ami de la religion : Journal ecclésiastique, politique et littéraire*, 72(35).
- LEMAITRE, Jules, (1910). *Fénelon*. Paris : Arthème Fayard.
- MAILHOT, Laurent, (2004/2005). « Lire au Québec au XIXe siècle (revue) », *University of Toronto Quarterly*, 74(1), 93-95.
- MAURY, Fernand, (1971). *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. Genève, Suisse : Slatkine Reprints.
- MILLY, Jean, (2008). *Poétique des textes*, 2^e éd. Paris : Armand Colin.
- MOREAU, Joseph, (1973). *Jean-Jacques Rousseau*. Paris, FR : Presses universitaires de France.
- PLASSARD, Freddie, (2007). *Lire pour traduire*. Sorbonne Nouvelle : Presses Sorbonne Nouvelle.
- RÉBELLIAU, Alfred, (1900). *Bossuet*. Paris : Librairie Hachette.
- « Recueil ». *Le Grand Robert de la langue française*. <<http://gr.bvdep.com/version-1/gr.asp>> Accédé le 9 février 2010.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, (1762). *Émile, ou De l'éducation, Volume 2*. Amsterdam : Jean Néaulme.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, (1872). *Émile : ou, De l'éducation*. Paris, FR : Garnier Frères.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1882). *Émile ; ou, De l'éducation*. Paris : Possielgue.
- SAINT-PIERRE, Jacques-Henri Bernardin de, (1824). *La Chaumière indienne*. L. T. Ventouillac, éd. Londres, Treuttel & Würtz.
- SAINT-PIERRE, Jacques-Henri Bernardin de, (2007). *[Littérature française en édition*

électronique]. *Bernardin de Saint-Pierre (1737 - 1814)*.
<<http://www.scribd.com/doc/50843/Bernardin-de-SaintPierre-La-Chaumiere-indienne>> Accédé le 1er février 2010.

THÉRENTY, Marie-Eve, (2007). « Le recueil contre la revue », *Recherches & travaux*, 70, p.29-38.

Erin Fairweather est étudiante à la maîtrise dans le département de français à l'Université de Victoria. Elle s'intéresse aux récits de voyages, aux relations missionnaires de la côte ouest ainsi qu'à la question de l'humanité/l'animalité posée au 18^e siècle. En outre, elle occupe le poste d'assistante de recherche pour le projet André Vésale sous la direction d'Hélène Cazes. Son mémoire de maîtrise consiste en une étude de *l'enfant sauvage* dans la littérature française à travers les 18^e et 19^e siècles.